

JEUDI 29 MARS 2018

DOSSIER DE PRESSE

LES LIV-LABS SPORT :

RÉINVENTER LE SPORT
POUR LES PUBLICS
LES PLUS ÉLOIGNÉS
DE LA PRATIQUE



MINISTÈRE
DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

LE CONTEXTE

L'inactivité physique et la sédentarité progressent chez les Français, en particulier chez les publics éloignés de la pratique sportive. Dans le même temps, la pratique sportive est de plus en plus connectée : **plus d'un sportif sur trois utilise désormais un appareil de mesure de la performance** lors de sa pratique sportive, dont près du quart un smartphone.



En parallèle de cette évolution de la consommation des « écrans » dans le cadre des activités sportives, on assiste à **une hausse de la pratique libre (hors cadre fédéral)** et à l'émergence de nouvelles activités.

Cause potentielle de l'accroissement de la sédentarité, **le numérique peut toutefois être envisagé en tant qu'opportunité de développement de la pratique.**

L'AMBITION DE LAURA FLESSEL, MINISTRE DES SPORTS



Consciente de ces évolutions dans la pratique du sport et soucieuse de réinventer le sport pour les publics les plus éloignés, **Laura Flessel, ministre des Sports, ambitionne de créer de nouveaux lieux de pratique sportive : les Liv-Labs sport.**

Ces lieux prendraient la forme d'équipements nouveaux, ou seraient adaptés dans des lieux existants, pérennes ou mobiles, et intégreraient **les dernières évolutions technologiques et numériques.**

Ces Liv-Labs sport viseront à **informer, diagnostiquer et orienter vers une pratique physique et sportive les populations les plus éloignées de la pratique.**

Le programme des Liv-Labs visera également à renforcer la filière économie du sport de la France et à lui permettre d'être en position de leadership au niveau international.

LES LIVING LABS : LE CONCEPT

À l'origine, un Living Lab regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, **dans l'objectif de tester « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux**, en coopération avec des collectivités locales, des entreprises, des laboratoires de recherche, ainsi que des utilisateurs potentiels.

Il s'agit de **favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs.**



LES OBJECTIFS DES LIV-LABS SPORT



En créant un nouveau lieu de pratique sportive encadrée, les Liv-Labs sport permettront de :

- s'adresser aux **55 % de Français** qui ne pratiquent pas ou plus d'activités physiques ;
- toucher des **publics éloignés de la pratique sportive** en luttant aussi contre l'isolement et/ou la perte de motivation ;
- prendre en charge et inciter à faire du sport en augmentant **l'aspect ludique du sport**, en supprimant la nécessité d'entrer dans un système de compétition ;
- impulser la **montée en gamme des équipements** sportifs français ;
- contribuer à la mise en place du **sport sur ordonnance** ;
- dynamiser le développement des **nouvelles technologies** : innovation technologique et industrielle de pointe, notamment en interaction humain-machine et en robotique (interfaces multi-sensorielles mêlant contact, geste, mouvement, parole, son, vision, capteurs oculaires, capture du contexte et de l'état psycho-physiologique de l'utilisateur dans des contextes d'usages variés notamment en Réalité Virtuelle et Réalité Virtuelle et Augmentée ;
- **réduire les inégalités sociales** en permettant l'accès aux nouvelles technologies aux populations défavorisées.

En outre, pour les pouvoirs publics, l'analyse des données fournies par les Liv-Labs optimisera les politiques publiques du sport. Ces données seront également utiles pour que les acteurs de la filière économie du sport soient mieux informés sur les attentes et besoins de la population en termes de pratique d'activités physiques et sportives.

LES PUBLICS CONCERNÉS PAR LES LIV-LABS SPORT

Les Liv-Labs du sport s'adressent en priorité :

- **Aux publics présentant des pathologies** qui bénéficieront d'une pratique sportive innovante, adaptée à leur pathologie ;
- **Au tout-public et les jeunes** qui ne sont pas investis dans des pratiques classiques, intrigués par les nouvelles technologies, voulant tester un nouveau mode de loisir faisant intervenir une dimension sportive.

L'objectif des Liv-Labs sport est de fournir, **dans les territoires carencés où l'offre publique ou privée en équipements sportifs de proximité est insuffisante**, des espaces à vocation sportive à faibles coûts de réalisation mais à forte valeur ajoutée en matière **d'accompagnement, de suivi et d'innovations**.

De par le caractère **ludique** des activités proposées et la spécialisation du personnel encadrant, ces lieux seront adaptés à un public éloigné de la pratique. Ces équipements, connectés avec leurs utilisateurs mais aussi entre eux, favoriseront la création d'une **communauté d'usagers** pour prévenir l'isolement et la perte de motivation.

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est un mécanisme mis en place par un financeur pour l'attribution d'une subvention.

Un appel à manifestation d'intérêt relatif aux Liv-Labs sport sera lancé dès jeudi 29 mars 2018, piloté par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), établissement sous la tutelle du ministère des Sports.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux collectivités territoriales et groupements de collectivités qui peuvent agir comme chefs de file pour porter une candidature associant un réseau de partenaires : programmistes d'équipements, architectes, équipementiers, représentants du mouvement sportif, associations sportives (affiliées ou non à une fédération sportive), spécialistes du numérique, spécialistes de la santé, ou encore acteurs académiques ou scientifiques.

ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront étudiées par un jury composé de représentants du Centre National pour le Développement du Sport, du ministère des Sports, de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), et de l'Inspection Générale Jeunesse et Sports.

Par ailleurs, un panel de personnalités qualifiées intégrera le jury : programmiste, architecte, spécialiste du sport, spécialiste des nouvelles technologies, spécialiste de la santé...
Le jury sera présidé par la Directrice du CNDS.

LES LAURÉATS

À l'issue de l'examen des dossiers de candidatures, 5 candidats au maximum seront retenus. **Les lauréats bénéficieront d'une subvention d'études de la part du CNDS en vue du lancement du projet de Liv-Labs sport envisagé.**

Ce financement pourra comprendre les dépenses d'ingénierie nécessaires à la définition des actions opérationnelles répondant aux objectifs définis dans la candidature.

Le montant de la subvention pourra atteindre 100 % des coûts de l'étude de faisabilité/ programmation, sans excéder 100 000 €.

Le CNDS pourra mobiliser un réseau d'experts, notamment l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), pour conseiller les lauréats dans leurs projets.

LE CALENDRIER DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

29 MARS 2018	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt. Téléchargement du cahier des charges sur le site internet du CNDS
28 SEPTEMBRE 2018	Date limite de dépôt des dossiers de candidatures
OCTOBRE ET NOVEMBRE 2018	Examen des dossiers de candidatures
NOVEMBRE 2018	Annonce des lauréats
DÉCEMBRE 2018	Versement de la subvention aux lauréats
JANVIER 2019 À JUIN 2019	Accompagnement des lauréats
COURANT 2019	Lancement d'un appel à projets en vue de la réalisation des Liv-Labs sport : les projets retenus seront accompagnés financièrement dans le cadre de cet appel à projets. Mise à l'échelle nationale après évaluation de l'appel à projets en 2019



Contact presse de Laura Flessel, ministre des Sports

sec.presse.sports@sports.gouv.fr - 01 40 45 90 15

Contact presse du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)

cnds-dg@cnds.sports.gouv.fr - 01 53 82 74 00